Deux enfants martyrs

Rethel, 3 mars. — On a mis, en état d'arrestation à Rethel, un individu qui venait de descendre d'un train tenant dans ses bras une petite fille morte et en conduisant une autre d'une maigreur extraordinaire. Cet individu déclara se nommer Léon Goffart, habitant Vouziers, après avoir séjourné à Attigny, et vivant avec une femme Billaudelle, mère de quatre enfants.

Goffart ne rentrait qu'une fois par semaine au logis et, pendant ce temps, ses deux fillettes couchaient sur des feuilles sèches, presque nues, sur leurs excréments qui jamais n'étaient enlevés, alors que les quatre enfants de la femme Billaudelle couchaient dans des draps blancs et étaient nourris et vêtus convenablement.

Les deux malheureuses petites filles de Goffart étaient privées de nourriture. Une fois même, a déclaré l'enfant qui était interrogée, elles sont restées huit jours sans manger, et la petite morte dut un jour boire son urine pour étancher sa soif.

Sur la tête de la petite martyre, les cheveux étaient rongés par la vermine, qui atteignait une couche de près d'un centimètre. Le corps de l'enfant, qui était âgée de six ans, ne pesait que onze kilos et demi, et l'os iliaque perçait les chairs.

INCENDIE D'UNE FABRIQUE

Nancy, 3 mars. — La fabrique de chaussons Jacquinet et Baralle, située rue Molitor, à Nancy, a été détruite cette nuit par un incendie, activé par un fort vent du sud-ouest.

Les pertes sont évaluées à 300.000 francs. 150 ouvriers sont privés de travail à la suite de ce sinistre.

Les Congrégations devant la Chambre

Paris, 3 mars. — Ainsi que nous l'avons déjà annoncé, le président du conseil demandera à la Chambre de commencer le lundi 9 mars la discussion des projets concernant les congrégations.

Il acceptera que les séances du vendredi soient réservées aux interpellations et celles du samedi à l'examen des élections qui ne sont pas encore validées. Mais M. Combes insistera pour que toutes les autres séances soient exclusivement consacrées à la discussion des demandes d'autorisation des congrégations.

GRÈVE DE BOULANGERS

Clermont-Ferrand, 3 mars. — Les boulangers de Sainte-Florine (Haute-Loire) sont en grève.

Voici le fait qui a provoqué la grève : Les boulangers, voulant porter les prix du pain à 0 fr. 30 et 0 fr. 35, le maire prit un arrêté fixant ce prix à 0 fr. 25 et 0 fr. 30. Les boulangers répondirent à l'arrêté en fermant leurs fours.

Les habitants vont chercher le pain dans les localités voisines.

ROUBAIX

NOS DESSINS

Voir à la sixième page nos dessins comiques.

Coopérative « La Paix »

73, 75, 76, 78, boulevard de Belfort, Roubaix

La plus importante coopérative de la région du Nord.

BOULANGERIE, CHARBONS, EPICERIES, COUTELLERIE, QUINCAILLERIE, etc.

Marchandises de première qualité

Panification soignée

La seule coopérative de Roubaix qui distribue gratuitement des secours à ses coopérateurs malades, blessés, en chômage ou en grève.

CINQ MILLE PAINS distribués gratuitement en une seule année.

Importants bénéfices partagés tous les six

AVIS AUX INSTITUTRICES

Mesdames les institutrices du Nord sont informées que Mme Deghilhage, institutrice adjointe, rendra compte de son mandat de membre du Conseil départemental, le jeudi 5 mars, à 3 heures du soir, à la salle du Conservatoire de Lille, place du Concert.

Mme Deghilhage fait appel à toutes ses collègues, les prie de vouloir bien assister à cette réunion afin de lui soumettre leurs revendications en vue d'aboutir à l'amélioration matérielle et morale de leur situation.

CONSEIL DE REVISION

Les opérations des conseils de revision pour la formation de la classe de 1902 commenceront en France et en Algérie, le 16 mars 1903, pour se terminer le 8 juin suivant au plus tard.

NECROLOGIE

On annonce la mort de Jean-Baptiste Wilfart, ancien conseiller municipal socialiste, décédé lundi soir, à 7 heures, à l'âge de 37 ans.

Elu le 8 mai 1892 avec 7,197 voix, il fut réélu en 1896, 1897 et en 1900 ; démissionnaire en décembre 1901, et candidat dans le Cul-de-Four, il fut battu par la coalition des néo-républicains et des cléricaux de l'Union Catholique.

Jean-Baptiste Wilfart était ancien administrateur des Hospices ; ce « sans-patrie » s'était engagé au 1er zouaves en 1883 et avait fait la campagne du Tonkin, pour laquelle il avait été médaillé.

Les funérailles civiles de Jean-Baptiste Wilfart auront lieu dimanche après-midi, à 3 heures très précises.

Les tramways Mongy

Un groupe de contribuables roubaisiens nous prie d'insérer la note suivante que nous reproduisons au point de vue documentaire.

« La Société Mongy, ayant pour objet de créer un réseau, dit départemental de tramways, a projeté de faire aboutir à Roubaix diverses lignes, venant de Lille, Hem et Leers.

» Contre ce projet, rien à dire. S'il n'est pas d'intérêt communal pour nos concitoyens de faciliter aux communes suburbaines les relations rapides qui leur permettront d'attirer chez elles une partie de notre population, tentée par des économies dans ses moyens d'existence, il faut admettre volontiers comme un progrès la création des lignes de tramways qui faciliteront les rapports commerciaux et autres, aux habitants de notre département.

» Aussi les Roubaisiens ne songent-ils pas à opposer le moindre obstacle à la création des lignes Mongy qui doivent aboutir à Roubaix.

» Il ne saurait en être de même si cette société convoite — et c'est ici le cas — de concurrencer le réseau municipal des tramways de Roubaix, soit en s'emparant de ses lignes urbaines, soit en y établissant des lignes destinées à suivre parallèlement les tracés assignés aux tramways roubaisiens.

» Ce que nos concitoyens ne peuvent non plus admettre, c'est que la Société Mongy veuille traiter Roubaix en pays conquis, en s'emparant comme elle prétend le faire du parc de Barbieux, tout elle détruirait la perspective, en le sillonnant selonn ses fantaisies et en naccaparant un trottoir pour ses lignes, ce qui aurait pour résultat de compromettre la sécurité des nombreuses familles roubaisiennes qui fréquentent notre belle promenade.

Le conseil municipal a abandonné au réseau Mongy des tracés avantageux pour tous. Il faillirait à ses devoirs s'il ne les maintenait énergiquement devant les prétentions d'une compagnie, dont les projets doivent avoir pour résultat de priver la ville de Roubaix des avantages qu'elle est en droit d'escompter de son réseau municipal.

Le réseau roubaisien est tenu d'acquitter un droit de péage rémunérateur pour les finances communales, il doit partager ses bénéfices avec la ville, il serait intolérable qu'une société étrangère puisse librement venir le concurrencer, privant Roubaix de ce fait des avantages nouveaux qu'elle pourra exiger dans la suite de la société concessionnaire, si celle-ci y fait ses affaires.

La Compagnie Mongy arrête ses lignes aux portes de Lille ; elle ne songe pas à les y faire pénétrer, sachant bien qu'elle ne pourrait lutter contre les oppositions que produiraient les Lillois si elle en émettait la prétention.

A Roubaix, des tracés avantageux ont été concédés à la Société Mongy. Ils lui permettraient de desservir des rues où ne passent pas les tramways urbains. Une voie cotoyant le parc de Barbieux lui a été offerte ; elle doit s'en contenter, car les Roubaisiens ne permettront ni pour or, ni pour argent, d'endommager le « Beau Jardin », leur promenade favorite.

Une enquête d'utilité publique, prescrite par la préfecture, est ouverte à la mairie de Roubaix jusqu'au 12 mars prochain.

Nous engageons vivement les Roubaisiens à en profiter, pour aller en masse signer une protestation dans les bureaux du secrétariat, 3, rue Neuve.

Ceux de nos concitoyens qui seraient empêchés de se rendre à l'hôtel de ville, peuvent intervenir *individuellement* par une lettre adressée au maire de Roubaix, où leur protestation serait mentionnée dans ce sens :

« *Le soussigné proteste contre les tracés projetés par la Compagnie Mongy, notamment l'introduction des lignes dans le parc de Barbieux, et demande le maintien des propositions faites par le conseil municipal dans sa séance du 25 août 1902* ».

Vol avec effraction

Dans la nuit de lundi à mardi, des malfaiteurs ont volé à l'aide d'effraction, des marchandises, chaussures, effets d'habillement, toiles et autres articles, le tout pour une valeur de 300 francs, dans la voiture de M. Théodore Gœthals, épicier, rue d'Alger, 43.

Ils ont retiré le boulon, fait tomber la clavette, enlevé une tringle de fer et les volets et ont brisé une vitre. L'enquête ouverte par la police a permis de découvrir la trace des voleurs.

Un pigeon plumé

M. D. R. passait dimanche, rue Magenta, lorsqu'une fille soumise, après l'avoir attiré dans sa chambre, le pria de lui donner une pièce de deux francs pour de la menue monnaie ; mais elle oublia de rendre la monnaie en échange.

Elle recommença la même opération pour deux pièces de cinq francs. D. R. n'osa protester par crainte d'un souteneur caché derrière la porte.

Il porta plainte à la police qui découvrit que la coupable était une fille soumise, E. D..., âgée de 24 ans, demeurant rue Magenta. Procès-verbal fut dressé à la charge de cette femme qui, après dénégation, restitua les douze francs volés.

Les rentes des travailleurs

Chez Pierre Beuscart, un chauffeur, François Delzenne, 65 ans, rue Lacroix, cour Broux, 8, s'est brûlé à la main gauche ; 12 jours de repos.

— Chez Henri Baas, un savonnier, Joseph Chalo, 17 ans, rue du Caire, cour Saint-Honoré, 2, s'est blessé au pied gauche ; 15 jours de repos.

— Chez Veuve H. Vandamme, un homme de peine, Emile Constant, 46 ans, rue du Luxembourg 12, a été brûlé par un éclat de fonte à l'œil gauche ; 15 jours de repos.

— Au Peignage de l'Union, un dégorgeur, Emile Deville, 27 ans, rue du Boulevard, à Croix, a été blessé à l'index droit ; 20 jours de repos.

Informations et Communications diverses

POUR LES PECHEURS BRETONS. — Le Club des Quat-z'Arts organise à l'Hippodrome-Théâtre, le lundi 9 mars, à huit heures du soir, une grande fête au profit des pêcheurs bretons, avec le concours de MM. G. Lechantre, violoncelliste ; Mollet Emile, G. Bauwens, G. Robier, Casier, Decourcelle, Tilman, A. Honorez, Ginterdael, Mlles H. Guyot, Derycker.

POUR TROIS KILOS DE FARINE. — Les employés de la gare du Pile ont arrêté, lundi, vers midi, Henri Rasson, âgé de 21 ans, demeurant rue d'Estaing, cour Bonnet, surpris en flagrant délit de vol de trois kilog. de farine, dans un wagon.

A QUI LE PEPIN ? — Un parapluie a été oublié dans la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville, dimanche dernier ; le réclamer au poste central de police.

CONSEIL MUNICIPAL. — Nous croyons savoir que le Conseil municipal se réunira à l'Hôtel de Ville, le vendredi 13 mars, à huit heures et demie du soir.

THEATRE A L'ŒIL. — Les cartes 2101 à 2200, délivrées gratuitement à la mairie, sont valables pour la représentation de jeudi 5 mars, au théâtre Couvreur.

Aujourd'hui Mercredi, Réclame du **Palais des Nouveautés**, 32-34, Grande-Rue, Roubaix. Grande mise en vente de **COUPONS SOIERIES**, valeur 2 à 3 fr. le mètre, vendus **1 fr.25** le mètre.

ÉTAT CIVIL

de ROUBAIX du 3 mars

Naissances. — *Suzanne Roman, rue de Charleroi*, 1. — Victoria Crochon, rue de Tournai, maisons Loridan, 1. — Aline Kindts, rue de la Basse-Masure, 31. — Julia Verbeke, rue Blanchemaille. Fernande Croin, rue de Bavai, 51. — Lucienne Feuillet, rue Bernard, cour Duquesnoy, 7. — Agnès Bara, rue Montgolfier, 29. — Germaine Van Slambrouck, rue Décrème, cour Bonte-Platel, 5. — Emma Lempereur, rue Blanchemaille. — Raymond Druwé, rue Blanchemaille. — Jeanne Vandenborre, rue de Tourcoing, cité Saint-Louis, 2. — Irma Spriet, boulevard de Strasbourg, 45.

Décès. — Marie Vandamme, 63 ans, ménagère, Grande-Rue, 219, cité du Petit-Paradis, 5. — Louis Beulens, 45 ans, journalier, rue Pierre-de-Roubaix, 306, cour Belmère, 9. — Julienne Rumfels, 2 ans, rue des Longues-Haies, 190, cour Debouvre, 7. — Maria Ombecq, 35 ans, ménagère, rue Delespaul, 34. — Pierre Grave, 72 ans, sans profession, rue de l'Hospice. — Alexandre Fréval, 72 ans, sans profession, rue de l'Hospice. — Marie Michel, 24 ans, sans profession, rue de la Conférence, 48. — François Dennez, 63 ans, ménuisier, boulevard de Metz, cour Mulliez, 1. — Louise Hattrait, 38 ans, sans profession, rue Blanchemaille. — Julien Debreux, 45 ans, ourdisseur, rue du Caire, cité Saint-Henri, 12. — Jean-Baptiste Wilfart, 37 ans, cabaretier, rue Pierre-Motte.

TOURCOING

Chevaux emportés

Hier soir, vers cinq heures, les chevaux attelés au camion de M. Six-Lebrun, quincaillier, rue Carnot, stationnaient rue Saint-Jacques, en face de l'habitation de M. Parent, ferblantier, quand soudain effrayés, ils s'emballèrent et partirent vers la Grand'Place.

A cet endroit, un cocher, M. Charles Fremaux, 26 ans, demeurant rue du Calvaire, 58, s'élança courageusement à leur tête et réussit à les maîtriser près de l'église Saint-Christophe, après avoir été traîné sur une longueur de 100 mètres.

L'intervention de ce citoyen a empêché des accidents de se produire.

AU feu!

Lundi soir, vers 9 h. 15, le feu a pris dans la vitrine de Mme Vve Dufour, modiste, rue de Lille, 22. Il fut aperçu par la bonne qui s'apprêtait à fermer la maison et qui donna aussitôt l'alarme. On accourut et l'on arracha les chapeaux, crêpes et stores de l'étalage.

Les dégâts, couverts par l'assurance, s'élèvent à 75 francs.

Les rentes des travailleurs

Chez Watine et Lamourette, un bâcleur, Louis Six, 13 ans, rue du Dragon, 38, a eu le médius droit pris dans un métier. 15 jours d'incapacité de travail.

— Au peignage de la Tossée, une finisseuse, Marie Pétrieux 27 ans, domiciliée au Sapin-Vert, a été renversée par une balle et a contracté des contusions dans la région lombaire. 10 jours d'incapacité de travail.

— Chez Tiberghien frères, une soigneuse Pauline Parmentier, 2 1ans, rue d'Ostende, a été blessée à la jambe gauche. 10 jours d'incapacité de travail.

— Chez Jules Desurmont et fils, une bâcleuse, Julienne Lamarque, 16 ans, rue Gambetta, 50, à Mouveaux, a eu le poignet droit pris dans un métier. 15 jours d'incapacité de travail.

A la Gare

M. Cantraine, chef de district à la gare de Tourcoing depuis novembre 1892, vient d'être nommé chef de section à Anor. M. Cantraine sera pour son affabilité regretté vivement de son personnel.

Nous le félicitons de l'avancement mérité qu'il vient d'obtenir.

Informations et Communications diverses

LES POCHARDS. — Procès-verbal pour ivresse en récidive correctionnelle a été dressé à la charge de Louis D..., 49 ans, rattacheur.

— Un trieur, Albert D..., 26 ans, rue de Roubaix, a été gratifié d'une contravention, pour ivresse publique.

ET LA RETRAITE ? — Une cabaretière, S... D... veuve L..., 30 ans, rue du Bus, a fait l'objet d'un rapport de police pour avoir oublié l'heure de la retraite.

DEMELES EN MUSIQUE. — M. le Président de la « Grande-Fanfare » de Tourcoing nous communique toute une correspondance adressée à M. Dron et ayant trait à la démission de M. G. Mayer directeur de ladite fanfare.

Nous regrettons de ne pouvoir donner ici les deux lettres en question, malgré le vif désir que nous avons d'être agréable à tous les musiciens de Tourcoing, venus et à venir. Nous trouvons à ces épîtres toutes pleines de récriminations à l'adresse de la municipalité le défaut d'être à l'excès longues par rapport à l'intérêt qu'elles peuvent avoir pour le public.

Programme des Théâtres

THEATRE MUNICIPAL. — (Salle Leverrier). — Samedi 7 et mercredi 11 mars, deux seules représentations, données par la troupe du Grand-Théâtre de Lille, avec le matériel complet, costumes et décors, de *Michel Strogoff*, pièce à grand spectacle, en 5 actes et 16 tableaux, de MM. A. d'Ennery et Jules Verne.

Trois grands ballets réglés par Mme Gioletti, dansés par Miles Gioletti, Piatti, Massoni, premières danseuses, et toutes les dames du corps de Ballet.

Ces deux représentations du célèbre roman de Jules Verne, sont appelées à obtenir un grand succès.

Malgré les frais qu'elles occasionnent par la mise en scène et l'importante figuration (plus de 150 personnes), le prix des places n'est pas augmenté.

La location va être littéralement prise d'assaut. Que nos concitoyens en quête d'une bonne soirée à passer se hâtent donc d'aller retenir leurs places !

ÉTAT CIVIL

de TOURCOING, du 3 mars

Naissances. — Doheyn Emma, rue Nationale, 122. — Kibbe Jeanne, rue de Metz. — Losfeld Urbain, rue de Gand, 801. — Diérickx Marie, rue des Bonnets.

Décès. — Bostoen Fernande, 10 mois, rue des Phalempins, 12. — Debruille Marie, 9 mois, rue de Neuville. — Leman Catherine, 85 ans, rue d'Havré, 8. — Desmoulier Lucien, 2 ans, rue des Plats. — Vermeulin Adèle, 15 jours rue de Neuville. — Delwarde Louison, 53 ans, quai des Mariniers.

CROIX

MEETING DE PROTESTATION. — La « Jeunesse Laïque » de Lille, organise en faveur des victimes de la « Mano Negra » pour Samedi 7 Mars, à huit heures et demie du soir, dans la Salle des Fêtes de chez M. Hurtebize, un grand meeting.

Orateurs inscrits : A. Pauldelille et A. Duleux, de la Jeunesse Laïque de Lille ; C. Geeroms, secrétaire du Syndicat des Mouleurs de Lille ; Ch. Dhooghe, du Comité de la « Mano Negra » de Roubaix.

Entrée : 0,10 centimes.

LE NORD

LILLE

ARRESTATION D'UN ESCROC

Un jeune homme de 26 ans, nommé J..., ouvrier tapissier, appartenant à une honorable famille de notre ville, a été arrêté hier dans les circonstances suivantes :

Après avoir accompli son service militaire en Afrique, J..., libéré en octobre dernier, vint se fixer à Paris. Il y a quelques jours, il quittait la capitale pour échapper aux poursuites qui allaient être dirigées contre lui à la suite d'une plainte pour escroquerie.

C'est ainsi qu'il arrivait à Lille où il fut reçu par ses parents qui lui conseillèrent de chercher du travail.

Mais J... trouva un moyen plus simple pour se procurer de l'argent.

Lundi, il se présentait chez M. Bal, négociant, rue de Paris, et, se disant envoyé par ses parents, il se faisait remettre trois couvertures de lit.

Aussitôt en possession de ces objets, J... *se rendait au Mont-de-Piété, rue des Tours*, où il engageait les trois couvertures et vendait ensuite la reconnaissance à un commerçant du quartier.

Hier matin, il recommença le même manège, cette fois au préjudice de M. Huyge, fabricant de lits, rue du Marché-aux-Fromages. Dans cette maison, il se présenta comme envoyé par M. W..., tapissier, rue Jacquemars-Giélée, et se fit remettre deux couvertures qu'il s'empressa d'aller engager à la succursale du Mont-de-Piété, rue Baptiste-Monnoyer.

M. Bal, s'étant rendu compte qu'il avait été victime d'un filou, déposa une plainte à la police.

M. Queutier, commissaire de police du 2e arrondissement, se rendit au Mont-de-Piété de la rue des Tours, où il trouva les trois couvertures de M. Bal, engagées sous le nom de J... ; à la succursale du Mont-de-Piété, il trouva les deux autres couvertures.

Il fallait trouver J... qui n'avait pas paru à son domicile depuis la veille. C'est alors que l'agent de sûreté Ernest, au lieu de l'attendre, se mit à sa recherche.

Il le rencontra et l'arrêta au moment où il cherchait à vendre à un fripier de la rue de Paris, la reconnaissance des deux couvertures de M. Huyge.

J... a été interrogé et déféré au parquet.

L'ASSASSINAT DE Mme OUDART

En relatant hier le transfert d'Altroff à Douai, nous annoncions que Marie Gignac dite Salgue, sa complice, serait transférée à son tour, aujourd'hui, mercredi.

Mais le Parquet, craignant qu'une trop grande affluence de curieux n'assistât à ce départ, a fait mener Marie Gignac hier après-midi, à Douai, par le train de 1 h. 40.

Marie Gignac, accompagnée d'une autre détenue, était conduite par deux gendarmes. Elle était vêtue d'un jupon noir, d'une matinée bleue et coiffée du chapeau qu'elle portait lors de son arrestation.

Dans l'intérêt du public

Pendant le mois de février qui vient de s'écouler, le Service sanitaire de l'Alimentation a opéré les saisies suivantes :

A l'Abattoir : 4.198 kilos de viandes.

Dans les Halles et Marchés : 2.241 kilos de poissons, 436 kilos de viandes, 330 kilos de légumes, 200 kilos de moules, etc...

Le Laboratoire Municipal a analysé 241 échantillons sur lesquels 15 étaient mauvais et 52 étaient falsifiés.

Nous rappelons que le Laboratoire municipal, installé 3, rue des Fleurs, procède gratuitement à l'analyse qualitative des denrées qui lui sont présentées par les habitants de Lille. Les échantillons y sont reçus tous les jours, de neuf heures à midi et de trois heures à cinq heures, et les dimanches, de dix heures à onze heures.

Mouvement de la population

Durant la semaine du 22 au 28 février, les bureaux de l'Etat Civil ont enregistré 125 décès et 107 naissances, se répartissant comme suit : décès, 54 du sexe féminin et 71 du sexe masculin ; Naissances, 52 du sexe féminin et 55 du sexe masculin.

Les maladies qui ont causé le plus de décès sont : bronchite et pneumonie, 18; phthisie pulmonaire, 16 ; diarrhée et entérite pour les enfants au-dessous de deux ans, 12 ; maladies organiques du cœur, 10 ; variole, 7 ; maladies infectieuses diverses, 6 ; apoplexie cérébraie, 5 ; croup, 1 ; coqueluche, 1 ; autres causes de décès, 49.

Il a été déclaré à l'Office sanitaire 14 cas de variole, 3 de diphtérie et 2 de fièvre scarlatine. Le quartier de Moulins a eu 3 cas de variole, 1 de scarlatine et 1 de diphtérie ; la Gare-Saint-Sauveur 3 de variole ; l'Hôtel de Ville, 2 de variole et 1 de scarlatine ; Wazemmes et Saint-André, chacun 2 de variole ; Esquermes et Saint-Maurice, chacun 1 de variole, et Canteleu et Sud, chacun 1 de diphtérie.

Voici la répartition des naissances par quartier : Fives, 20 ; Wazemmes, 18 ; Saint-André, 15 ; Moulins, 15 ; La Gare-Saint-Sauveur, 12 ; Saint-Maurice, 5 ; Sud, 5 ; Hôtel de Ville, 5 ; Vauban, 5 ; Canteleu, 4 ; et Esquermes, 3.

Grave accident

M. Jules Dromant, charretier, au service des Vidanges Lilloises, se rendait lundi soir, rue de Turenne, avec une tonne vide attelée de deux chevaux.

Arrivé à destination Dromant arrêta son véhicule, mais par suite d'un brusque cahot provoqué par des pavés inégaux, le conducteur fut projeté de son siège sur la chaussée.

Une des roues de la tonne lui passa sur la cuisse gauche qui fut fracturée.

Relevé par des personnes témoins de l'accident, le blessé a reçu les soins de M. le docteur Gosselet, après quoi, il a été transporté dans une voiture d'ambulance à l'hôpital Saint-Sauveur, où il a été admis d'urgence.

Un camion tamponné par un car

Un accident de voiture s'est produit lundi soir, vers sept heures, dans la rue du Faubourg-de-Roubaix.

Un camion attelé de deux chevaux, appartenant à M. Etienne Motte, filateur, à Roubaix, passait dans ladite rue, au milieu de la chaussée, lorsque par suite d'un embarras de voitures le conducteur dut arrêter net son attelage. Derrière lui, venait le car à vapeur qui, ne pouvant stopper à temps, le tamponna un peu violemment.

Fort heureusement, il n'y a pas eu d'accident de personne. Les dégâts matériels sont de peu d'importance.

Un adroit filou

Mme Céline Glorieux, 42 ans, marchande de fleurs, demeurant 108, rue de Paris, regagnait, lundi soir, son domicile, lorsqu'elle rencontra rue de Fives une de ses amies, avec qui elle s'arrêta pour causer de choses et d'autres.

A peine la conversation était-elle engagée entre les deux braves femmes, qu'un individu d'une mise assez correcte se présenta et demanda à Mme Glorieux la rue de Fives. Mais vous y êtes, répondit celle-ci, et elle se retourna vers son interlocutrice. L'homme se confondit en remerciements et disparut.... avec le porte-monnaie de Mme Glorieux.

C'est ce que la pauvre femme constata le soir, en rentrant chez elle. Le porte-monnaie contenait le produit de la vente de ses fleurs pendant la journée, environ 6 francs. Mme Glorieux, toute penaude de sa mésaventure, s'est rendue hier matin au commissariat de police de son quartier pour y déposer une plainte.

L'escroquerie au portrait

M. Cayez, photographe, rue de Béthune, 75, a déposé une plainte contre un individu qui parcourt la région en se disant représentant de la photographie Cayez. Dans chaque ville visitée, cet individu prend des commandes, exige un versement, puis va exploiter d'autres localités.

Or, la photographie Cayez n'a ni voyageur, ni succursale, ni représentant. Avis aux intéressés.

Le doyen des coiffeurs

Lundi ont eu lieu, à Lille, les funérailles de M. Jean-Baptiste Doutreloin, membre fondateur et retraité de la société de secours mutuels « L'Union amicale des coiffeurs de Lille ».

Au cimetière, le président de la société, M. G. Dantin, a adressé un dernier adieu à M. Doutrelon, qui était le doyen de la société.

Irascible consommateur

Dans la nuit de lundi à mardi, le nommé Alphonse Rorive, 23 ans, garçon de café, demeurant rue Saint-Nicolas, se présentait dans un état d'ivresse très prononcé à l'estaminet Gille, place des Patiniers.

Sous l'influence de la boisson, Rorive, très agressif, demanda un verre et accompagna sa commande de qualificatifs désagréables à l'adresse du cabaretier et de plusieurs consommateurs.

Le patron de l'établissement pria alors le garçon de café d'être plus poli ou de passer la porte. Furieux, notre polvrot brisa plusieurs carreaux de vitre. Un agent qu'on était allé chercher arriva pour mettre un terme aux extravagances et brutalités de Rorive.

Au poste de police, on apprit que le garçon de café était un sujet belge ayant omis de faire sa déclaration d'étranger résidant en France. Il sera donc poursuivi sous la triple inculpation d'ivresse, de bris de clôture et d'infraction à la loi sur les étrangers.

Vol à l'étalage

Un nommé Adolphe Pionnier, 20 ans, journalier, sans domicile, a été arrêté hier matin, pour un vol de tabliers d'enfants, commis au préjudice de Mme veuve Bonnelle, marchande de lingerie, demeurant 39, rue de la Grande-Chaussée.

Pionnier, en passant avec un autre individu, Adolphe Lemaire, 18 ans, décrocha les tabliers à *l'étalage et tous deux prirent la fuite. Moins agile* que son compagnon, Pionnier a été rejoint. Il sera déféré au parquet. Lemaire court encore.

Voiture en panne

Un messager conduisait, lundi soir, une voiture lourdement chargée, dans la rue de Courtrai, lorsque la cheville ouvrière qui permet à l'avant-train de prendre toutes directions se rompit.

Les chevaux continuèrent à marcher traînant les roues de devant seulement.

Le lourd véhicule tomba sur la chaussée. Le conducteur fut projeté sur le pavé, mais, heureusement, ne se fit aucun mal.

La circulation des cars a été interrompue pendant environ deux heures.

L'escrime et les Etudiants de l'Etat

La section d'escrime de l'Association d'Escrime des Etudiants de l'Etat, nouvellement constituée, a décidé d'établir son siège à la salle d'armes Oudart, place Saint-Martin, 1.

Des cours d'escrime réservés aux membres de la section auront lieu les lundis, mercredis et samedis, de six à huit heures du soir, dans la salle d'armes de la place Saint-Martin. L'inauguration des cours aura lieu aujourd'hui, mercredi 4 mars, à six heures. MM. les étudiants qui désireront faire partie de la section d'escrime sont priés de se faire inscrire chez M. Ronnelle, avocat, 57, rue d'Inkermann.

Commis-voyageur en escroqueries

Le tribunal correctionnel de Toulouse vient de condamner à six mois de prison, par défaut, un voyageur de commerce d'Annonay (Ardèche) qui, sous le nom de Jean Mayos, a commis l'année dernière, au mois de mai, quelques escroqueries au préjudice de trois commerçants toulousains.

Ce personnage, qui se disait l'agent d'une société financière de Lyon, et offrait aux commerçants et aux industriels dans l'embarras de leur trouver des prêteurs à 5 % est, en réalité, un ancien officier du nom de Paul Chapuis.

Originaire de Saint-Pérès (Loiret), il sortit de Saint-Cyr, le 1er octobre 1885, avec le grade de sous-lieutenant et fut versé au 78e de ligne. Le 1er février 1894, étant lieutenant, le ministre de la Guerre le mettait en congé de réforme.

Cet individu avait essayé de se livrer à ces manœuvres coupables à Lille, pendant l'Exposition. Il réussit même auprès de plusieurs de nos concitoyens, qui ne crurent point devoir porter plainte.

Théâtres, Fêtes et Concerts

AU KURSAAL

Henry French. — Une attraction à voir.

M. Henry French, que la Nouvelle Direction du Kursaal a eu l'excellente idée de faire venir à Lille, est un de ces artistes « modern-style » qui se paient au prix des ténors réputés. M. Henry French, si cher que les directeurs le paient, vaut son prix.

De genre, il n'en a pas. Il les a tous. Comme il dit dans un de ses speechs aux spectateurs, il donne à lui seul un spectacle complet.

Tour à tour, il est jongleur comique, motocycliste, peintre — et quelle peinture originale fait ce peintre : la peinture aux vieux chiffons ! Imitateur de grands compositeurs connus, il est successivement : l'américain Souza, dirigeant à l'orchestre, une de ses marches ; le viennois Franz de Suppé, dirigeant une ouverture ; le parisien Offenbach, dirigeant un morceau de « Barbe-Bleue » ; le hongrois Joseph Strauss, dirigeant « Le Beau Danube » ; le français Olivier Métra, dirigeant une de ses valses. Et toutes ces imitations sont d'une légère et amusante ironie.

Entre temps, Henry French se transforme avec une rapidité que Frégoli lui-même ne connut pas. Dans la coulisse, sur la scène même, il étonne par cette facilité à changer de vêtement, à se faire une tête nouvelle. A un moment, le public avait vraiment difficulté à le suivre et à le retrouver. Ces scènes sont d'un mouvement endiablé, sans accrocs et sans faux pas.

Mais c'est surtout comme prestidigitateur que l'amusant artiste du Kursaal a étonné et amusé. Il avait commencé par quelques tours sans importance pour lui et qui feraient le succès des escamoteurs ordinaires. Puis, il est revenu pour nous initier au travail surprenant du mandarin Ching-Ling-Foo. Là, sans table, sans trappe, en étendant un simple tapis devant lui, Henry French a successivement fait sortir de sa robe chinoise, trois oies et six pigeons,— et après, un petit nègre, et encore un autre petit nègre, deux petits nègres, bien vivants, en bonne santé, grâcieux et agiles, qui se sont mis à gambader et danser le cake-walk.

Il est superflu de dire que Henry French a été applaudi et rappelé avec enthousiasme, après 45 minutes de ses exercices variés et amusants.

C'est un spectacle de très bonne tenue, que tout le monde peut voir, qui amusera tout le monde. L'artiste curieux du Kursaal retrouvera ici son extraordinaire succès de Paris et d'Amsterdam. Il est ici pour peu de jours, on se hâtera pour aller l'applaudir.

GRAND THEATRE DE LILLE

(Direction A. Bourdette).

Jeudi 5 Mars. — Création à Lille de : LE BARON TZIGANE, opéra-comique en 3 actes et 4 tableaux, paroles de M. J. Schnitzer, musique de Strauss.

Au deuxième acte, grand Ballet Tzigane.

Bureaux à 7 h. 1/2. — Rideau à 8 heures.

Places gratuites de 3.201 à 3.600.

THEATRE KURSAAL DE LILLE

Représentation du Mercredi 4 Mars. — UN FIL A LA PATTE, comédie en 3 actes.

Enorme succès du célèbre HENRY FRENCH la plus grande et intéressante attraction du siècle.

Bureaux à 7 h. 1/2. — Rideau à 8 heures.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

VALENCIENNES

NOCE ET VIOLON. — Un charretier roubaisien, Mesta Clovis, 40 ans, venu à Valenciennes pour chercher du travail, arrivait lundi soir chez M. Leroy, au « Café à guernouilles », où il racontait qu'il venait d'avoir une voiture saisie par la douane. Mais, frappant sur ses poches, il ajouta qu'il lui restait de l'argent et commença à régaler les consommateurs et les passants.

Puis il se fit servir un copieux repas ; mais le quart d'heure de Rabelais arrivé, il avoua qu'il ne lui restait pas un rouge liard pour solder les 14 francs de sa dette.

Le débitant porta plainte et Mesta fut arrêté et, hier, écroué.

MARQUETTE

ANTHROPOPHAGE. — A la suite d'une discussion d'ordre intime entre les nommés Caudrelier Charles 20 ans et Victor Lucas, 19 ans, ce dernier ayant attendu son adversaire à la sortie de l'estaminet Daugat, se jeta sur lui et lui croqua le nez.

Caudrelier dut courir aussitôt chez le docteur Chuffart, qui pratique une suture.

La gendarmerie a ouvert une enquête.

HELESMES

MAUVAISE RENCONTRE. — En rentrant chez lui vers minuit, le garçon boucher Eugène Langlois, demeurant rue de l'Eglise, rencontra quelques individus, paraissant ivres qui s'élancèrent sur lui le terrassèrent et lui portèrent des coups de talon à la figure.

La gendarmerie a commencé une enquête et aurait découvert les auteurs de cette agression.

BRUAY-SUR-L'ESCAUT

DROLE DE COUPLET. — Désiré Liétard, mineur retraité, s'est plaint que les frères Coupiet, après lui avoir porté des coups, lui avaient pris la brouette qu'il conduisait, en gage d'une créance contractée par son fils.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

DOUAI

ABUS DE CONFIANCE. — La police a procédé à l'arrestation de François Derycke, âgé de 23 ans, originaire de Douai, pour abus de confiance au préjudice de M. Bar, aubergiste, rue de la Cuve-l'Or, 19.

POUR UN LOUIS. — La police a également mis en état d'arrestation la nommée Joséphine Wuillay âgée de 18 ans, originaire d'Hénin-Liétard, célibataire, servante ayant demeuré en dernier lieu à Douai, pour vol d'une pièce de 20 francs au préjudice de ses patrons les époux Hanotte, rue des Ferronniers, 34.

TOMBE DE SON CHARIOT. — Avant-hier, vers 10 heures du matin, Jules Gravelines, âgé de 45 ans, domestique au service de M. Cordein, marchand de bois à Douai, est tombé de son chariot en marche rue de Béthune et s'est fracturé la jambe droite.

Après avoir reçu les soins de M. le docteur Lambillotte, le malheureux a été reconduit en voiture à son domicile, au faubourg de Béthune.

ACCIDENT. — Ce matin vers 10 heures et demie le nommé Andro, âgé de 23 ans, marié et père de famille demeurant à Sin-le-Noble, employé comme chef lamineur aux forges de Douai, a été grièvement blessé par une pièce de bois de 20 kilqui lui est tombée sur les reins d'une hauteur d'environ huit mètres. Transporté aussitôt à la pharmacie de l'Usine il a reçu les soins que nécessitait son état et fut dirigé ensuite à l'Hôtel-Dieu, on ne peut se prononcer sur la gravité de son état, on craint des lésions internes.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES

TRELON

MARI BRUTAL. — La gendarmerie fait une enquête au sujet d'une tentative de strangulation de la part d'un nommé Féré qui, ayant abandonné sa femme et ses enfants depuis quelque temps, a pénétré chez celle-ci en brisant un carreau, dans la nuit du 22 février. Délivrée par des voisins qui étaient accourus à ses appels, Mme Féré portait des traces d'ongles au cou et de nombreuses marques de coups sur diverses parties du corps. Féré est en fuite.

PAS-DE-CALAIS

NŒUX-LES-MINES

Accident mortel

Un accident est arrivé au nommé Schercousse Théophile, palefrenier. Schercousse est tombé d'une hauteur de quinze mètres. La mort fut instantanée.

ÉRUAY

NOYE DANS LE CANAL. — Mardi